



CALENDRIER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Pour les **Term Bac Pro «ASSP»**, la rentrée est prévue **jeudi 2 sept. 2021 à 9h**
Les élèves seront accueillis par leur professeur principal de 9h à 12h.

FOURNITURES SCOLAIRES

➤ **Matériel commun à toutes les disciplines :**

- 1 crayon de papier
- 1 porte mine
- 1 taille-crayon
- 1 gomme
- 1 correcteur type « souris » (pas de correcteur liquide)
- 1 agenda
- quelques crayons de couleur
- 4 surligneurs
- **1 stylo bille de chaque couleur (1 bleu, 1 noir, 1 rouge, 1 vert)**
- 1 règle graduée & 1 compas
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 tube ou stick de colle
- 3 paquets de copies doubles perforées, grand format, grands carreaux (pour les devoirs sur table)
- 3 paquets de feuilles simples perforées à grands carreaux
- 2 paquets de pochettes plastifiées perforées pour grand classeur (lot 200)
- 1 pochette rigide à rabats pour ranger les feuilles vierges
- **1 clé USB**

➤ **Matériel spécifique à chaque discipline :**

	Cahier grand format 24x32cm grands carreaux	Porte vues 60-120 vues	Classeurs	Inter calaires	Autres + Matériel de l'année précédente à reprendre ou à racheter
Lettres Histoire	1 (96 pages)	1 (120 vues)			
Math. Sciences		2 (120 vues)			Calculatrice Graph 35+E
LV: Anglais	1 (96 pages)				
Eco. Gestion		1 (120 vues)			
Arts appliqués					-1 feutre noir (pointe fine) -1 pochette de quelques feutres -1 pochette élastique avec rabats
STMS		1 (120 vues)	1 + 3 (à levier) (souples)	1 lot de 10	-1 pochette cartonnée avec rabats - 1 blouse blanche
Biotech.		1 (120 vues)	1 (souple)	1 lot de 5	-1 pochette élastique avec rabats
EPS	1 tenue de sport adaptée à l'activité et au temps (gymnase <u>ET</u> extérieur) et 1 paire de chaussures de sport.				



La tenue au sein de l'établissement

Comme le prévoit le Règlement intérieur du lycée Jean MOULIN (vote du Conseil d'Administration du 30 avril 2000)...

Au quotidien...

- 1°...le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.
- 2°...les élèves pénètrent dans les locaux et dans toute salle de cours (y compris les gymnases) ou bureau, tête nue et doivent se présenter dans une tenue propre, décente et appropriée aux exigences de la vie collective, des activités scolaires et des normes professionnelles. **Cela exclut tout vêtement déchiré.**

Et chaque jeudi...

3°...Une journée hebdomadaire en « tenue professionnelle » est instituée. (...) Il sera donné à tout nouvel élève en début d'année une cravate ou une écharpe qui devra être portée le jour de la tenue professionnelle. Vous trouverez ci-dessous les éléments de la tenue professionnelle qui sont validés et ceux qui sont refusés... La **sobriété** est à privilégier dans les vêtements et les couleurs.



Chemise et chemisier, de couleur blanche...



Pantalon de toile ou de ville, jupe haute ou longue, tailleur, de couleur sombre...



Veste, blazer, manteau de ville, pull de couleur sombre...



Chaussures de ville, bottines, ballerines de couleur sombre...



Pas de T-shirt, de jogging, de sweat à capuche, de jeans, de legging, de baskets...